

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74096

Objet

Aménagements sanitaires
du Camping municipal et
divers travaux d'as-
sainissement et de
voirie.

DATE DE CONVOCATION

6 mai 1974

DATE D'AFFICHAGE

6 mai 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 17
Nombre de votants 20

1

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le onze mai à 10 heures /
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. on sieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD,
BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,
BROTREAU, DOMEQ, TAP. BOUCHET, PAPEAU .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mne BIDEAU par Melle FOUCHE
M. NAULIN par Me DUFOUR
M. DELAIR par M. MONTRON

Absents : MM. STIPAL, RIVIERE, BERLAND, BOUTET, BARRIERE, Mme FAVIERE

M on sieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée que :

La Ville se propose de conclure un marché de gré à gré avec la Société Royannaise de Travaux Publics, Zone Industrielle à ROYAN à l'effet d'exécuter des travaux d'assainissement et d'aménagement connexes aux abords du camping municipal de l'Avenue d'Aquitaine et du CES de la Triloterie.

Ces travaux comprendraient :

- l'assainissement eaux vannes vers le chemin du Garde
- l'empierrement et le revêtement de la voie de liaison vers le chemin du garde après passage du réseau
- le busage d'un fossé de ceinture et l'amélioration concomitantes des abords du CES de la Triloterie.

Le montant des travaux est estimé à 76 531 F H.T. compte tenu des prix usuelles et pratiqués dans la région dans le cadre des résultats obtenus à la suite de consultation récentes de diverses entreprises.

Le Conseil Municipal,
Qui l'exposé du Rapporteur

- Vu les dispositions de l'article 310 (modifié par le décret N° 71 50 du 18 Janvier 1971) du Livre III annexé

.../...

au décret N° 66 887 du 28 Novembre 1968; modifiant et complétant le décret N° 64 729 du 17 Juillet 1964 modifié portant codification des textes réglementaires relative aux marchés publics.

DECIDE :

- D'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par déléation à signer un marché de gré à gré avec la Société Royannaise de Travaux Publics, Zone Industrielle à ROYAN, représentée par son gérant M. Paul DEBOIS, inscrite au Registre du Commerce de MARENNES sous le N° 4/ B 14 et à l'.N.S.E.E. sous le N° 345 17 461 0001, pour l'aménagement sanitaire du Camping municipal et divers travaux connexes aux abords du CES de la Triloterie.
- que le montant du marché est fixé à la somme de 76 531 F hors taxes, dont T.V.A. 15 469 F au taux de 17,6 % le montant global du marché s'élevant à la somme de 90 000 F.
- que la dépense correspondante sera imputée sur l'article 2 364 du budget annexe de l'assainissement de l'exercice en cours. (Programme non subventionné).

Fait et délibéré à ROYAN

Ont signé au Registre M. les membres présents.

Pour extrait conforme

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué



APPROUVÉ
ROCHEFORT-s.-MER, le 7 JUIN 1974
Le Sous-Préfet.



[Signature]